



POURQUOI ADHERER A PIARC France ?

PIARC-France regroupe tous les membres français, collectifs et personnels, de l'Association Mondiale de la Route (PIARC), issus des différentes familles de la communauté des routes et des transports française : administrations locales et nationales, gestionnaires de réseaux routiers, entreprises, bureaux d'ingénierie, industriels, organismes de recherche ou de formation... Le directeur de la Direction des Infrastructures de Transport (DIT) est le premier délégué de la France pour le PIARC.

L'indépendance et la liberté d'expression de PIARC France en font un lieu de partage et d'échanges reconnu par ses partenaires et notamment l'Etat. La diversité des membres permet des échanges riches, un suivi des innovations et des retours d'expérience sous différents points de vue, toujours avec un éclairage international.

Adhérer à PIARC France, c'est d'abord être membre de PIARC, l'Association Mondiale de la Route, et bénéficier des travaux des 19 Comités techniques et 7 Groupes d'études qu'elle met en place pour élaborer et diffuser de la doctrine et des bonnes pratiques, reconnues au niveau international, et pouvoir éventuellement y participer en représentant la France et donc de partager et promouvoir les techniques et pratiques françaises (la France compte actuellement 74 experts dans les Comités techniques et Groupes d'études, dont 1 coordonnateur de thème, 4 présidents et 13 secrétaires francophones).

C'est aussi pouvoir participer, avec des droits d'inscription réduits, aux deux congrès quadriennaux qu'elle organise :

- le Congrès Mondial de la Route (le dernier a eu lieu à Abu Dhabi du 6 au 10 octobre 2019, le prochain aura lieu à Prague en 2023),
- le Congrès International de la Viabilité Hivernale (le dernier a eu lieu du 20 au 23 février 2018 à Gdansk en Pologne, le prochain en 2022 aura lieu à Calgary au Canada).

C'est également recevoir gratuitement la revue « Routes-Roads », les actes des congrès et pouvoir accéder à la bibliothèque virtuelle de PIARC.

Pour ce qui concerne plus particulièrement PIARC France, cela permet en outre :

- de pouvoir participer gratuitement aux manifestations qu'il organise et notamment les journées techniques et les webinaires,
- de recevoir les trois ou quatre numéros annuels de « La Lettre » électronique,
- de participer aux échanges des « Comités miroirs » mis en place pour suivre les Comités techniques de PIARC, et aux « Rencontres annuelles de PIARC France » où est présenté l'état de leurs travaux,
- pour les membres collectifs, de faire connaître les manifestations qu'ils organisent sur le site internet du Comité français.

Pour en savoir plus sur les deux associations, voir leurs sites :

PIARC France : www.piacr-france.org - PIARC : www.piacr.org

PIARC France – Yolande DANIEL

47, Quatrième avenue – 77680 ROISSY EN BRIE

☎ 33 (6) 01 28 32 33 – E-Mail : yolande.daniel@univ-eiffel.fr – cfaipcr@orange.fr

site web: www.piacr-france.org

N° SIRET : 49191437000029